

## Chantiers Vertaco Juillet 2020

### ⇒ Principes de fonctionnement des chantiers jeunes « Chantiers Vertaco »:

- Les Chantiers Vertaco de la CCMV sont proposés aux jeunes du territoire de 14 à 17 ans. Les jeunes en résidence secondaire ne peuvent candidater.

Ils sont programmés du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2020 au niveau de la piste de ski-roues de Corrençon-en-Vercors. Il s'agit principalement de s'occuper de l'entretien et l'amélioration de la piste (élagage, réalisation de barrières de protection en bois, montage de porte-carabines....).

- ✓ Chaque jeune effectue 20h de travail rémunéré, sur une semaine le matin.
- ✓ L'encadrement est assuré par le responsable de la piste de ski-roues.
- ✓ Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et / ou techniques particulières. Mais ils nécessitent une participation active et une motivation certaine de chacun.
- ✓ Les jeunes sont rémunérés à partir de la base horaire SMIC et - 10 % à 20% de l'heure (brut salarial), en fonction de leur âge.
- ✓ Les jeunes sont donc en situation professionnelle, les absences éventuelles seront décomptées.

### ⇒ Comment s'inscrire :

- Remplir une demande d'inscription (voir p 2 et 3) accompagnée d'une lettre de motivation.

Date limite pour déposer votre dossier à la CCMV : **Lundi 25 mai 2020, à l'adresse suivante : [accueilenfancejeunesse@vercors.org](mailto:accueilenfancejeunesse@vercors.org)**

Afin d'optimiser vos chances pour être pris sur un chantier cet été, nous vous conseillons également de déposer un dossier auprès de votre commune ou auprès du Point Information Jeunesse (PIJ) à l'Agopop Maison des habitants. Ces dossiers sont téléchargeables sur leur site. Chaque structure a son propre dossier.

Les animateurs jeunes de la CCMV et du PIJ peuvent apporter une aide et des informations complémentaires, lors de leurs permanences à la cité scolaire les mardis et jeudis.

### ⇒ Le choix des candidats :

- Le choix des candidats est effectué par une commission composée de techniciens et d'élus de la Communauté de communes du massif du Vercors.

La commission de sélection est fixée au 04 juin 2020

Si votre candidature est retenue d'autres documents vous seront demandés : photocopie de la carte d'identité, l'attestation vitale avec votre numéro personnel de sécurité sociale, le RIB de votre compte bancaire, la copie des pages vaccinations de votre carnet de santé, un certificat médical d'aptitude au travail.

## Chantiers Vertaco Juillet 2020

### Dossier d'inscription

Date limite pour déposer le dossier : 25 mai 2020

Nom prénom du candidat :

Date de naissance :

Adresse :

---

Nom prénom du représentant légal :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

---

#### Merci de répondre à ces 2 questions

- **Les années précédentes**, avez-vous déjà participé à un « Chantier Vertaco » sur l'une des communes du territoire ou au Point Information Jeunesse ou à la CCMV ?

Oui  Non

Si oui, en quelle année et où ?

- **Les années précédentes**, avez-vous été refusé à un « Chantier Vertaco » sur l'une des communes du territoire ou au Point Information Jeunesse, à la CCMV ?

Oui  Non

Si oui, en quelle année et où ?

N'oubliez pas de joindre votre lettre de motivation.

**Chantiers Vertaco  
Juillet 2020**

**Autorisation parentale**

Je soussigné(e) :

Représentant (e) légal (e) de :

L'autorise à :

- Participer aux Chantiers Vertaco organisés par la Communauté de communes du massif du Vercors  
**Du 06 au 10 juillet 2020**
- Etre véhiculé (e) pour les déplacements sur le lieu des chantiers,
- Effectuer un travail de 20 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle et son âge,
- Conclure un contrat de travail avec la Communauté de communes du massif du Vercors dans les conditions énoncées ci-dessus

**Attention :**

La signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

Un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle sera exigé lors de la signature du contrat.

De plus, j'autorise si besoin, le responsable du chantier à faire pratiquer toutes interventions médicales et chirurgicales jugées nécessaires par un médecin.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal :